Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 05/10/2021

BISCORNU rappelle plats cuisinés pasteurisés en bocaux



- Noms des modèles ou références concernés : **Mousse de burrata et gaspacho romanesco Parmentier de canard et purée sarladaise V comme vegan Cheesecake rhubarbe**
- Marque : **Biscornu**
- **Lot Mousse de burrata n°lot 2209211042 et 2209211043 Date limite de consommation 13/10/2021**
 Lot Parmentier de canard n°lot 2209212041 Date limite de consommation 13/10/2021
 Lot V comme vegan n°lot 2209212073 Date limite de consommation 13/10/2021
 Lot Cheesecake rhubarbe n°lot 0909213014 Date limite de consommation 13/10/2021
- Conditionnements : **Bocaux en verre**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/09/2021 au 13/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 92 025 004 CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : HAUTS-DE-SEINE (92)**
- Distributeurs : **Epicerie Bio BIO VALLEES**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Non conformité détectée sur l'étanchéité des bocaux**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 13 octobre 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre